

POLE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DES FILIERES - ACVS

COMMISSION DES OFFICES DE TOURISME

Dossier suivi par Elisabeth LOFFREDA/Bruno BEZON/Valérie SARDA
Tél : 04 94 18 59 82

Compte-rendu COMITE TECHNIQUE ACVS

**Réunion du
Mardi 15 octobre 2013
Communauté de Communes Cœur du Var
Le Luc en Provence**

Présents : Annie Seuzaret service communication OT St Raphaël, Bastien Serafin chef de projet web Esterel Cote d'Azur, Lucie d'Angeli service accueil OT Pays Mer Esterel, Karine Derro responsable service accueil OT Bormes les Mimosas, Dominique Mortier chargée de l'agenda des manifestations OT Toulon, Christelle Jubiniaux responsable accueil maison du tourisme Gassin, Laure Huc chargée de communication OT Toulon, Joëlle Valentini chargée de projets OT Toulon, Sophie Icardi Responsable point info tourisme Carqueiranne, Reina Bomas Buitier responsable OT Les Salles sur Verdon, Elisabeth Loffreda responsable PDOF ADT Var Tourisme, Céline Cola chargée de mission PDOF ADT Var Tourisme, Véronique Nérand directrice OT La Londe, Valérie Sarda chargée de mission PDOF ADT Var Tourisme, Julie Bonnet chargée e-tourisme OT La Londe, Bruno Bezon responsable pôle support au développement ADT Var Tourisme

Ordre du jour

Présentation du projet de nouvelle charte ACVS
Les évolutions d'ACVS

La réunion commence par un tour de table de présentation de chacun des participants puis il est rappelé l'ordre du jour.

POINTS ABORDES	DECISION POUR ACTION
<p>1. Présentation du projet de la nouvelle charte ACVS</p> <p>Historique ACVS 1999 2000 : réflexion menée par un groupe de directeurs d'OTSI aboutit sur l'écriture d'un manuel qualité sur les processus métiers. Ce manuel va évoluer vers la naissance d'un système d'information. 2003 : conception du système, déploiement avec signature d'une charte. 2013 : Mise à jour de la charte car ACVS s'est ouvert à de nouveaux acteurs (3 chambres consulaires, groupements de professionnels) et à l'open data. La charte : distribution du document en réunion.</p> <p>Open Data : la plupart des données libres sont proposées via OGD I Data Lab (Open Government Data Initiative). L'ADT Var Tourisme diffuse les données en open data de l'offre qualifiée et ouvre des comptes en temps réel pour éviter un débordement de demandes.</p>	<p>Celui qui signe la charte est responsable de la qualification de l'offre, est responsable du contrôle de l'offre qui est saisie dans ACVS.</p> <p>Position ADT Var Tourisme : aide au contrôle de l'offre (réalisation de documents supports), relation de confiance avec des règles à respecter. Produire une information la plus exhaustive et fiable possible. Mettre l'accent sur le côté très collaboratif du système.</p> <p>Délai de retour pour la convention : l'envoyer à tous les OT et retour avec remarques pour 15 décembre 2013. Signature à partir du 1er janvier 2014.</p>
<p>2. Présentation de visitvar.net : la plateforme internet destinée à tous les professionnels du tourisme</p> <p>C'est un site internet où les professionnels pourront trouver toute l'information qui les concerne en matière de tourisme par rapport à leur cœur de métier et tout ce que leur propose l'ADT Var Tourisme en matière d'accompagnement et de promotion.</p> <p>ACVS va basculer sur la plateforme professionnelle visitvar.net pour fin novembre au plus tard.</p>	

La collecte des informations : projet de formulaire en ligne permettant au professionnel de saisir les modifications sur sa fiche, cette fiche est soumise au gestionnaire de l'information pour modération. L'OT et l'ADT Var Tourisme sont informés de la mise à jour de la demande du professionnel sur les fiches.

Présentation de la mise à jour des fiches d'information des professionnels pour modification automatique dans ACVS.

Système à colonnes : une colonne de présentation de l'information touristique existante, une colonne permettant de modifier cette information, une colonne pour la valider, elle se mettra alors à jour automatiquement dans la fiche ACVS après validation du gestionnaire de l'information.

Visitvar.net : les pros pourront s'abonner pour recevoir les flux d'infos qui les intéressent.

Echange sur la gestion des Dispos des hébergements :

Bruno rappelle comment cela peut se gérer par ACVS mais insiste sur le fait que si les OT veulent rentrer dans cette démarche il existe un système lié à ACVS (développé par le 04).

« availpro » (plateforme de dispos centrale connectée aux plateformes des grandes centrales de réservation d'hébergements telles que Booking, Expedia, Venere...)

Avec le nouvel ACVS via visitvar.net, les OT qui utilisent la base ACVS pourront créer un espace pro sur leur site pour que leurs professionnels puissent mettre à jour leur offre en direct en faisant une demande de modification.

Echange sur la réservation en ligne via visitvar.fr.

Les structures institutionnelles doivent s'assurer de la véracité de l'information, elles n'ont pas à décider des canaux de

Manuel d'utilisation sur la collecte à réaliser et à diffuser aux OT

distribution de leurs professionnels sur des sites qui ne sont pas les leurs. Concernant visitvar.fr, elles doivent demander aux professionnels l'affichage de réservation qu'ils souhaitent.

Les canaux de réservation en ligne :

présentation du nouvel affichage sur visitvar.fr : autant d'url de réservation saisies dans acvs remonteront par le bouton « réserver ».

Nota : les webmestres des structures utilisant ACVS pour la remontée de leur offre peuvent présenter ce qu'ils veulent sur propre site internet.

Les évolutions à venir :

- développement d'une fiche de proposition d'évènement
- Visitvar.fr : affichage des évènements par dates
- Aperçu en Français s'affichera par défaut et à côté apparaitront les 6 drapeaux des langues étrangères pour choisir l'affichage de l'aperçu en langue étrangère.

Questions

Onglet description : rajouter un module de mise en forme du texte maximum en H3 et pouvoir insérer des liens.

Statistiques : détailler les provenances d'étrangers dans « autres ».